

Séance du mercredi 02 mai 2018

~~~~~

L'an deux mille dix-huit, le deux mai à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 25 avril 2018.

Présents : MMES POTTIER Agnès, THOUARD Geneviève, BOULETREAU Sylvie, MM Philippe CHASSERIEAU, BARUSSEAU Fabrice, Miguel TAUNAY et Alain POTTIER.

Absents excusés : Messieurs VICENTY Bernard et BEGEY Jean-Marie.

M. Fabrice BARUSSEAU a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 04 avril 2018**
- **Matériel**
- **Travaux en commun**
- **Financement des desherbeurs thermiques**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 avril 2018**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 04 avril 2018 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

#### *\* Tracto-pelle*

La fuite d'huile à la rétro a été réparée. Du 16 au 18 mai, ce matériel sera en révision pour vérifier les axes de la rétro qui sont abimés et pour réparer le patin droit.

#### *\* Tondeurs Kubota*

- Le tondeur en dépôt à Villars a subi un dommage qui a fait l'objet d'une déclaration à l'assurance. En effet, une branche d'arbre a heurté la capot qui s'est cassé.

La prise en charge de la réparation d'une valeur de 501,04 € TTC par l'assurance a été validée par l'expert.

- Monsieur le Président signale qu'une courroie d'entraînement des lames est en stock au dépôt du Seure.

#### *\* Tracteur Lamborghini (Villars)*

Ce tracteur a également subi un dommage qui a été déclaré à l'assurance. En effet, en effectuant le broyage des accotements, une branche d'arbre a fouetté et abimé le triangle de signalisation lumineux situé sur le toit. Il doit être remplacé ainsi que le toit du tracteur. Il a été choisi un relevage automatique électrique. Le devis des Ets THOUARD s'élève à 1 210,45 € TTC. C'est l'assurance qui

prendra également en charge cette réparation.

Monsieur BARUSSEAU demande la possibilité de mettre un voyant lumineux pour appeler la vigilance du conducteur à couper l'alimentation électrique pour rabattre le dispositif. A voir avec les Ets THOUARD.

\* Broyeur BOMFORD

Monsieur Fabrice BARUSSEAU demande que ce broyeur soit révisé sérieusement avant sa prochaine utilisation.

\* Desherbeur thermique

Monsieur le Président demande les avis sur l'utilisation de ce nouvel équipement. Les retours sont plutôt bons. Il faut cependant respecter le protocole indiqué par le revendeur. C'est-à-dire passer une première fois, puis une deuxième fois une semaine après, et encore une troisième fois quinze jours après. Enfin, il pourra être fait un passage seulement une fois par mois.

\* Rouleau-compacteur/Cylindre

L'acquisition d'un rouleau compacteur serait utile pour les trois communes compte-tenu des travaux de voirie effectués chaque année. Il faut rechercher une bonne occasion dans le secteur.

\* Achat d'un niveau laser

Monsieur le Président propose également l'acquisition d'un niveau laser qui serait une aide précieuse dans la réalisation de certains travaux.

### **3- Travaux en commun**

\* L'enrobé est terminé. 20 tonnes ont été posées sur les trois communes sur une durée de 3 jours (18, 19 et 24, 25 avril)

\* Débernage : pas de débernage cette année.

\* Broyages des accotements (1<sup>er</sup> passage avec 1 largeur de broyeur-sauf dans les intersections) :

- Villars les Bois : 2 agents - 2 jours (22 et 23 mai)

- Migron : 2 agents - 3 jours (24, 28 et 29 mai)

- Le Seure : 2 agents - 2 jours (30 et 31 mai)

\* Point à temps (PATA) : prévu à partir du 04 juin (semaine 23)

- Migron : 6 jours

- Villars les Bois : 5 jours

- Le Seure : 3 jours

Garder les vendredis dans le planning pour réaliser l'entretien courant des communes

\* Sur Villars les Bois, il y aura besoin du tracto-pelle pour une demi-journée pour curer 2 fossés quand le matériel sera opérationnel.

### **4- Financement des desherbeurs thermiques**

Monsieur le Président expose,

Vu les dépenses prévues pour l'acquisition de 3 desherbeurs thermique RIPAGREEN,

Pour l'équilibre du budget, il propose de contracter un emprunt pour la somme de 8 000 €.

L'offre de prêt présentée par le crédit agricole a été retenue avec les critères suivants :

- montant : 8 000 €

- durée : 3 ans

- taux fixe : 0,49 %

- périodicité : trimestrielle
- Frais de dossier : 100 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- décide de souscrire l'emprunt auprès du Crédit Agricole selon les caractéristiques ci-dessus.
- autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires.

### **5- Questions diverses**

- Le temps de travail des agents techniques et le manque de main d'œuvre sur la période d'avril à juillet appelle à réflexion.

- Monsieur le Président donne le résultat de la consultation des entreprises pour la fourniture des vêtements de travail pour les agents techniques.

C'est l'entreprise SOMADIS à Matha qui a été retenue.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 06 juin 2018 à 19h00 à la Mairie du Seure.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h05 et ont signé au registre les membres présents*